

POUR QUE LA FORMATION SOIT RÉELLEMENT UNE CHANCE POUR TOUS

1. L'accueil des personnes en situation de handicap

MDKLé est très attentif aux actions menées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. En sa qualité d'acteur de la formation et de la réinsertion professionnelle, MDKLé donne une dimension sociale à son engagement, entend valoriser dans toutes ses actions le respect et la garantie d'un réel accompagnement et ainsi faciliter l'accès à la formation des publics en situation de handicap.

2. L'accès au locaux

MDKLé adhère à un réseau de référents handicap-diversité, notamment en ce qui concerne l'analyse des besoins en équipements et aménagements de postes.

Notre centre répond aux normes électriques, d'hygiène et sécurité ainsi qu'aux normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Notre mobilier ergonomique offre un confort favorable à la concentration et à l'apprentissage durant les formations.

Lors de la sélection de nos locations de salles extérieures, nous nous assurons qu'elles soient facilement accessibles en transports en commun et proches de commerces et services. La disposition des tables et des chaises est décrite dans l'itinéraire pédagogique de chaque formation afin d'être adaptée à l'objectif voulu. Des couloirs larges, des cafétérias avec distributeurs de boisson ainsi que le hall d'accueil offrent des conditions optimales pour suivre une formation.

3. L'analyse de vos besoins spécifiques

Dans le cadre des formations dispensées par notre centre ou ses partenaires, votre accueil se fait après analyse de vos besoins et évaluation de nos ressources.

Les mesures prises, nécessaires à la réalisation de la formation, sont définies conjointement entre la personne en situation de handicap, son employeur et le référent handicap de MDKLé.

Afin de répondre à vos attentes de la façon la plus adaptée, il est demandé à chaque futur apprenant ou employeur inscrivant une personne reconnue en qualité de Travailleur Handicapé de le signaler dès la prise de contact avec notre service commercial.

4. Les formations en visioconférence, mixte ou e-learning

Dans le cadre des formations dispensées par notre centre ou ses partenaires, votre accueil se fait avec un accompagnement individuel, une évaluation unique de vos besoins spécifiques au regard de votre parcours, la recherche de solutions pédagogiques, organisationnelles et matérielles adaptées.

5. Les ressources handicap formation (RHF)

Dans le cadre de ce dispositif « ressources handicap formation (RHF) », proposé et déployé dans toute la France par l'Agefiph, des spécialistes passent en revue avec vous toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer et vous proposent les solutions de compensation correspondantes. Ils travaillent en étroite collaboration avec le centre de formation et votre conseiller référent à l'emploi.

L'avantage : toutes les personnes liées à votre parcours de formation (l'organisme de formation, votre employeur, votre référent emploi...) sont associées à la démarche pour que les solutions apportées soient cohérentes.

Quelques aménagements possibles si votre demande est faite longtemps à l'avance, surtout dans le cadre de passage d'examen ?

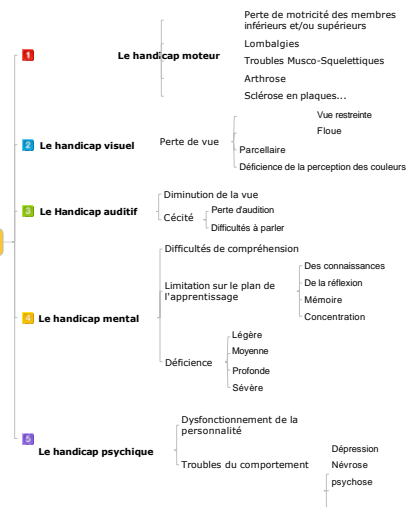
- Vous pouvez passer l'examen dans une salle à part avec un surveillant. Il est même possible aujourd'hui de passer des épreuves orales à distance en visioconférence.
- Vous pouvez bénéficier d'un temps supplémentaire à l'écrit comme à l'oral (temps de préparation). Cette majoration correspond généralement à un tiers du temps normal, parfois davantage dans des situations exceptionnelles.
- Vous pouvez bénéficier d'une aide humaine, si vous ne pouvez pas écrire ou vous exprimer oralement, par exemple.
- Vous pouvez être autorisé à utiliser un ordinateur, éventuellement votre propre matériel équipé de logiciels spécifiques.
- Vous pouvez demander à étaler le passage des épreuves sur plusieurs sessions.

5. Les coordonnées de notre référent handicap

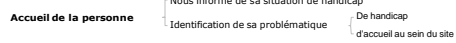
Pour tous vos besoins spécifique notre Référente handicap vous informe : Madame Marie-Prudence DEPAS au 06 17 05 57 96 Email : contactrqth@mdkle.com

Critère 6 - Indicateur 26
PROCEDURE DE REORIENTATION DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

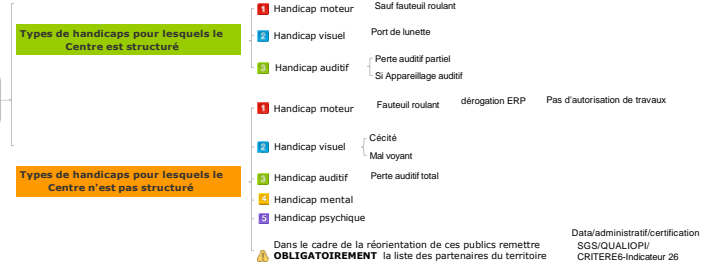
5 types de handicaps



Accueil



Structure d'accueil possible en lien avec le handicap



Centre d'Aide par le Travail
Téléphone 0323532356
6 Bd Jules Ferry, 02200 Soissons

Médecine du travail SISAT
Téléphone 0323764444
52 Avenue de Paris 02207 SOISSONS CEDEX



FORMATIONS MDKLÉ
7 Allée des Moines 02460 LA FERTE-MILON
Tel. : 03 23 96 33 32 - Port. : 06 17 05 57 96 -
2006@mdklé.com
Version 06/2021

Marie-Pudence Depas
BUSINESS MANAGER